



## **CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU MERCREDI 1er JUILLET 2020 - 18 H 30 -**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**Le Mercredi 1er Juillet 2020, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 25 Juin 2020, s'est réuni en séance ordinaire, au Palais des Sports Aurélie CHATELAIN, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 33

**Membres présents (28)** : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjointes au Maire ; Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Membres absents ayant donné procuration (4)** :

Mme PLUCHART Claudine : procuration à Mme MATON Audrey  
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme BERANGER Agnès  
Mme VERIN Véronique : procuration à M. DEUDON José  
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à M. BALEDENT Matthieu

**Membre absent (1)** :

Mme CHATELAIN Nathalie

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

---

## **1. RESTAURATION SCOLAIRE – FIXATION DES TARIFS – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Approbation des propositions de prix des différentes cartes mensuelles pour l'année scolaire 2020-2021.

**Mensualisation de la Restauration Scolaire  
4 Jours / Semaine  
2020 / 2021**

Septembre :  
Du 1<sup>er</sup> au 29 Septembre 2020 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	1	3	4
7	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29		

17 Jours = 59,50 €

Novembre :  
Du 2 au 30 Novembre 2020 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
2	3	5	6
9	10	12	13
16	17	19	20
23	24	26	27
30			

17 Jours = 59,50 €

Janvier :  
Du 4 au 29 Janvier 2021 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
			1
4	5	7	8
11	12	14	15
18	19	21	22
25	26	28	29

16 Jours = 56 €

Mars :  
Du 1<sup>er</sup> au 30 Mars 2021 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1	2	4	5
8	9	11	12
15	16	18	19
22	23	25	26
29	30		

14 Jours = 49,00 €

Mai :  
Du 3 au 31 Mai 2021 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
3	4	6	7
10	11	13	14
17	18	20	21
24	25	27	28
31			

10 Jours = 35,00 €

Vacances et Fériés

Octobre :  
Du 1<sup>er</sup> au 30 Octobre 2020 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		1	2
5	6	8	9
12	13	15	16
19	20	22	23
26	27	29	30

10 Jours = 35,00 €

Décembre :  
Du 1<sup>er</sup> au 31 Décembre 2020 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	1	3	4
7	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29	31	

11 Jours = 38,50 €

Février :  
Du 1<sup>er</sup> au 26 Février 2021 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1	2	4	5
8	9	11	12
15	16	18	19
22	23	25	26

12 Jours = 42,00 €

Avril :  
Du 1<sup>er</sup> au 30 Avril 2021 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		1	2
5	6	8	9
12	13	15	16
19	20	22	23
26	27	29	30

13 Jours = 45,50 €

Juin :  
Du 1<sup>er</sup> Juin au 6 Juillet 2021 inclus

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	1	3	4
7	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29	1	2
5	6		

21 Jours = 73,50 €

**ADOPTÉ PAR 30 VOIX POUR,  
2 CONTRE : M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

**2. CLASSES DE NEIGE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 – FIXATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES**

Maintien, au même tarif, du montant de la participation des parents soit 180 € par enfant domicilié à Caudry et 270 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS  
2 ABSTENTIONS : M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

### **3. ATTRIBUTION D'UN BON D'ACCÈS AUX COMMERCES LUDIQUES OFFERT AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES - RECONDUCTION DE L'OPÉRATION**

Reconduction de l'opération et application des tarifs :

- OCTOPUS'PARC : 7 € l'entrée
- KING BOWLING : 5 € la partie pour les activités bowling et laser
- NOVAPARK : 4 € l'après-midi
- DISNEY PARADIS : 3,50 € les 2 tours de manège
- LES PONEYS : 4 € la ballade

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS  
M. BAUDOUX et MME DISDIER NE PARTICIPANT PAS AU VOTE**

### **4. MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE MONSIEUR LEGROS MAXIME AUPRÈS DE LA COMMUNE DE CAUDRY**

→ Avis favorable au renouvellement de la mise à disposition partielle – 60 % d'un emploi à temps complet – de Monsieur Maxime LEGROS, auprès de la commune de Caudry, avec une prise d'effet le 15 Juillet 2020 et une durée d'un an renouvelable

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention de mise à disposition correspondante.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **5. DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UN TERRAIN SITUE LE LONG DE LA PARCELLE AR 846 RUE JEAN LEBAS**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour faire constater la désaffectation du terrain.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour déclasser cette parcelle en cours de numérotation, sise rue Jean Lebas, d'une contenance totale de 23m<sup>2</sup> du domaine public.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous les actes afférents à cette affaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **6. CÉSSION À MONSIEUR PASCAL MAGNAN D'UN TERRAIN SITUÉ LE LONG DE LA PARCELLE AR 846, RUE JEAN LEBAS**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour céder cette parcelle avec la construction moyennant le prix de 13.310,00 €, sachant que les frais de géomètre et les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous les actes afférents à cette affaire

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 7. PARTICIPATION COMMUNALE AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE MAXELLENDÉ – ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

34 enfants caudrésiens fréquentent l'école maternelle et 83 l'école élémentaire.

Participation communale de 505 € pour un enfant en école maternelle et 483 € pour un enfant en école élémentaire, soit une participation communale d'un total de 57 259 € à verser à l'OGEC Sainte Maxellende.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 8. EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES

→ Décision d'accorder aux associations dont la liste suit, une subvention de fonctionnement correspondant à **70 %** du montant attribué en 2019. Il s'agit d'associations ayant de grosses dépenses d'inscriptions et de licences en début de saison.

Nom de l'association	Subvention 2019	Souhait 2020	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances : 50 % subvention 2019	Décision du Conseil Municipal : 70% subvention 2019
Club Pongiste Caudrésien	8 000 €	18 000 €		4 000 €	5 600 €
Caudry HandBall Club	17 000 €	17 000 €		8 500 €	11 900 €
AL Caudry Volley Ball	14 500 €	95 255 €		7 250 €	10 150 €
Caudry Basket Club	5 000 €	5 000 €		2 500 €	3 500 €
Tir Sportif caudrésien	2 257 €	2 257 €		1 128,50 €	1 579,90 €
Caudry GRS	5 867 €	6 000 €		2 933,50 €	4 106,90 €
SN4C	6 000 €	10 000 €		3 000 €	4 200 €
Sainte Maxellende Gym	7 842 €	8 000 €		3 920,90 €	5 489,26 €
Aïkido Caudry	1 200 €	2 000 €		600 €	840 €
Judo Caudry	2 500 €	2 500 €		1 250 €	1 750 €
UCA	10 000 €	11 000 €		5 000 €	7 000 €
ES Caudry	25 000 €	30 000 €		12 500 €	17 500 €

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

→ Décision d'accorder aux autres associations locales (reprises dans les tableaux joints) ayant bénéficié d'une subvention de fonctionnement (ou de démarrage) en 2019 et nous ayant sollicités pour cette année, une subvention de fonctionnement correspondant à 50 % du montant attribué en 2019.

→ Décision de charger les commissions respectives d'examiner les demandes mises à jour, en vue de l'octroi, lors d'un prochain Conseil Municipal, d'un complément éventuel de subvention à hauteur du solde de 30 à 50 % maximum.

□ EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES CULTURELLES  
ANNÉE 2020

Nom de l'association	Subvention 2019	Souhait 2020	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Association des Géants de Caudry	500 €	500 €	350 € (70%)	250 €	250 €	Unanimité
Association "A Croche Coeur"	10 000 €	10 000 €	10 000 €	5 000 €	5 000 €	1 Contre : Mme DISDIER
Association "Photo Passion"	1 335 €	1 800 €	1 300 €	667,50 €	667,50 €	Unanimité
Association de l'Orchestre des Jeunes Caudrésiens"	450 €	1 000 €	450 €	225 €	225 €	Unanimité
Amicale Laïque	9 000 €	9 000 €	9 000 €	4 500 €	4 500 €	Unanimité
Association "Question pour un Champion"	300 €	300 €	300 €	150 €	150 €	Unanimité
Office Municipal de la Culture	24 000 €	26 000 €	24 000 €	12 000 €	12 000 €	Unanimité
Club d'Astronomie Caudrésien	225 €	225 €	225 €	112,50 €	112,50 €	Unanimité
Association des Parents d'élèves de l'Ecole de Musique	6 500 €	6 500 €	6 500 €	3 250 €	3 250 €	Unanimité
Harmonie Municipale - Batterie - Fanfare	9 025 €	10 000 €	9 025 €	4 512,50 €	4 512,50 €	Unanimité

**EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES  
« TOURISME ET PATRIMOINE »  
ANNÉE 2020**

Nom de l'association	Subvention 2019	Souhait 2020	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui	1 805 €	1 500 €	500 € (sous condition réalisation expo)	500 € *	EN ATTENTE 500 € (sous condition réalisation expo)	<b>Unanimité</b>
Association du Musée des Dentelles et Broderies	20 000 €	24 000 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	<b>Unanimité</b>
Les Amis des Orgues	600 €	1 800 €	1 800 €	300 €	300 €	<b>Unanimité</b>

\* Après avis de la commission compétente



**EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES CARITATIVES  
ANNÉE 2020**

<b>Nom de l'association</b>	<b>Subvention 2019</b>	<b>Souhait 2020</b>	<b>Avis de la commission compétente</b>	<b>Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019</b>	<b>Décision du Conseil Municipal</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
Amicale des Donneurs de Sang	1 000 €	1 000 €		500 €	500 €	<b>Unanimité</b>
Avenir Jeunes	140 000 €	140 000 €		70 000 €	70 000 €	<b>Unanimité</b>
Association "Conseils et Finances Familiales"	1 200 € + 75 €	900 € + 75 €		600 € + 75 €	600 € + 75 €	<b>Unanimité</b>
Unité Locale de la Croix Rouge	3 000 €	6 000 €		1 500 €	1 500 €	<b>Unanimité</b>
Association "Scouts et Guides de France"	460 €	754 €		230 €	230 €	<b>Unanimité</b>
FNATH	905 €	820 €		452,50 €	452,50 €	<b>Unanimité</b>
Secours Catholique	460 €	510 €		230 €	230 €	<b>Unanimité</b>

**EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES PATRIOTIQUES  
ANNÉE 2020**

<b>Nom de l'association</b>	<b>Subvention 2019</b>	<b>Souhait 2020</b>	<b>Avis de la commission compétente</b>	<b>Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019</b>	<b>Décision du Conseil Municipal</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
Souvenir Français	452 €	500 €		226 €	226 €	<b>Unanimité</b>
AFFAA	185 €	185 €		92,50 €	92,50 €	<b>Unanimité</b>
Médaillés Militaires	180 €	200 €		90 €	90 €	<b>Unanimité</b>
FNACA : Association des Anciens d'Algérie	1 000 €	1 000 €		500 €	500 €	<b>1 Contre : Mme DISDIER</b>
UNC Caudry	542 €	600 €		271 €	271 €	<b>Unanimité</b>



**EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT  
AUX ASSOCIATIONS LOCALES « SENIORS ET RETRAITES »  
ANNÉE 2020**

<b>Nom de l'association</b>	<b>Subvention 2019</b>	<b>Souhait 2020</b>	<b>Avis de la commission compétente</b>	<b>Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019</b>	<b>Décision du Conseil Municipal</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
Amicale des Retraités Municipaux	23 000 €	25 000 €		11 500 €	11 500 €	<b>1 Abstention : Mme DISDIER</b>
Seniors Actifs	2 200 €	3 300 €		1 100 €	1 100 €	<b>Unanimité</b>

**☐ EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES « LOISIRS » ANNÉE 2020**

<b>Nom de l'association</b>	<b>Subvention 2019</b>	<b>Souhait 2020</b>	<b>Avis de la commission compétente</b>	<b>Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019</b>	<b>Décision du Conseil Municipal</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
Société de Chasse	452 €	1 555 €		226 €	226 €	<b>Unanimité</b>
Local Unique Caudrésien	722 €	800 €		361 €	361 €	<b>Unanimité</b>
Le Club des Jardiniers	451 €	451 €		225,50 €	225,50 €	<b>Unanimité</b>
Amicale des Sapeurs Pompiers	3 000 €	4 000 €		1 500 €	1 500 €	<b>Unanimité</b>
Caudry Rétro Passion	Subvention démarrage : 150 €	800 €		75 €	75 €	<b>Unanimité</b>

**EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES DIVERSES  
ANNÉE 2020**

<b>Nom de l'association</b>	<b>Subvention 2019</b>	<b>Souhait 2020</b>	<b>Avis de la commission compétente</b>	<b>Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019</b>	<b>Décision du Conseil Municipal</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
Les Amis de Dana	2 000 €	2 000 €		1 000 €	1 000 €	<b>Unanimité</b>
Les Chiens et Chats du sourire	Subvention démarrage : 150 €	150 €		75 €	75 €	<b>Unanimité</b>

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ENSEIGNEMENT - ANNÉE 2020**

Nom de l'association	Subvention 2019	Proposition 2020	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Coopérative Scolaire Jean Monnet	550,00 €			275,00 €	275,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Jacques Prévert	550,00 €			275,00 €	275,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Françoise Dolto	364,00 €			182,00 €	182,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Jean Lebas	260,00 €			130,00 €	130,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Jules Ferry	320,00 €			160,00 €	160,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Batisse et Laïte	262,00 €			131,00 €	131,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Janssoone	542,00 €			271,00 €	271,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Jean Macé	504,00 €			252,00 €	252,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Paul Bert	460,00 €			230,00 €	230,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Primaire Condorcet	356,00 €			178,00 €	178,00 €	<b>Unanimité</b>
Coopérative Scolaire Ecole Sainte Maxellende (Maternelle et Primaire)	434,00 €			217,00 €	217,00 €	<b>Unanimité</b>

EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES SPORTIVES  
ANNÉE 2020

Nom de l'association	Subvention 2019	Souhait 2020	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
MKC – Mawashi Karaté Club	452 €	1 000 €		226 €	226 €	Unanimité
Caudry Badminton loisirs	542 €	600 €		271 €	271 €	Unanimité
Fitness GEA	1 200 €	1 200 €		600 €	600 €	Unanimité
GVM – Gym Volontaire Masculine	452 €	460 €		226 €	226 €	Unanimité
Association Cyclo touriste	452 €	450 €		226 €	226 €	Unanimité
Team pêche compétition	200 €	200 €		100 €	100 €	Unanimité
Esquiss	1 500 €	1 500 €		750 €	750 €	Unanimité
Canicross	500 €	1 000 €		250 €	250 €	Unanimité
Waza Aïkido	452 €	500 €		226 €	226 €	Unanimité
Tennis Club caudrésien	1 355 €	1 500 €		677,50 €	677,50 €	Unanimité
A 100 Danses	500 €	500 €		225 €	225 €	Unanimité
Club Cynophile Caudrésien	903 €	1 000 €		451,50 €	451,50 €	Unanimité
La Pétanque Caudrésienne	800 €	900 €		400 €	400 €	Unanimité
La Carpe Caudrésienne	1 200 €	1 750 €		600 €	600 €	Unanimité

EXAMEN DE DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES  
 « PERSONNEL ET SYNDICAT »  
 ANNÉE 2020

Nom de l'association	Subvention 2019	Souhait 2020	Avis de la commission compétente	Avis de la commission des finances - 50 % subvention 2019	Décision du Conseil Municipal	Vote du Conseil Municipal
Amicale du Personnel Municipal	30 000 €	30 000 €		15 000 €	15 000 €	Unanimité
Syndicat CGT	497 €	600 €		248,50 €	248,50 €	1 Contre : Mme DISDIER

## **DÉCISIONS BUDGÉTAIRES**

### **9. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT POUR PROCÉDER AU DÉBAT ET AU VOTE SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE ET DES BUDGETS ANNEXES POMPES FUNÈBRES ET LE MILLÉNIUM**

Désignation de Madame Agnès BERANGER en qualité de Présidente.  
Vote à main levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### ➤ **RÉGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNÈBRES**

### **10. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 PRÉSENTÉ PAR MADAME SANDRINE BASQUIN, COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **11. COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

→ Approbation du compte administratif 2019

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**Monsieur le Maire ayant quitté la salle n'a pas pris part au vote**

### **12. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

→ Affectation du résultat de fonctionnement au débit du compte "110 report à nouveau" (solde créditeur) pour 354.998,08 €, montant qui sera repris en recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2020, ligne budgétaire "002-résultat d'exploitation reporté (excédent)".

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

→ Le résultat de clôture de l'exercice 2019 de la section d'investissement d'un montant de 13.222,45 € sera repris au Budget Primitif 2020, en recettes, ligne budgétaire "001-Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)".

### **13. BUDGET PRIMITIF 2020**

→ Approbation, pour l'exercice 2020, du projet de Budget Primitif examiné par la commission des Finances au cours de sa séance du 24/06/2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**



➤ **CINÉMA LE MILLÉNIUM**

**14. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 PRÉSENTÉ PAR MADAME SANDRINE BASQUIN, COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**15. COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

→ Approbation du compte administratif 2019

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**Monsieur le Maire ayant quitté la salle n'a pas pris part au vote**

**16. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

→ Affectation du résultat de fonctionnement au débit du compte "110 report à nouveau" (solde créditeur) pour 31.079,39 €, montant qui sera repris en recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2020, ligne budgétaire "002-résultat d'exploitation reporté (excédent)".

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**1 ABSTENTION : MME DISDIER**

**17. BUDGET PRIMITIF 2020**

→ Approbation, pour l'exercice 2020, du projet de Budget Primitif examiné par la commission des Finances au cours de sa séance du 24/06/2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**2 ABSTENTIONS : MME DISDIER – MME DESREUMAUX**

➤ **BUDGET PRINCIPAL**

**18. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 PRÉSENTÉ PAR MADAME SANDRINE BASQUIN, COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19. COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

→ Approbation du compte administratif 2019

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**3 ABSTENTIONS : MME DISDIER – M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

**Monsieur le Maire ayant quitté la salle n'a pas pris part au vote**

## **20. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

→ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en affectant une partie des résultats de fonctionnement au crédit du compte "1068 Réserves – Excédents de fonctionnement capitalisés" pour 1.647.890,30 €, montant qui sera repris au budget primitif 2020 en recettes d'investissement au compte précité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**3 ABSTENTIONS : MME DISDIER – M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

→ Affectation du solde du résultat de fonctionnement en report à nouveau destiné au financement des charges d'exploitation, par le crédit du compte "110 report à nouveau" (solde créditeur) pour 1.424.087,95 €, montant qui sera repris en recettes au budget primitif 2020 sur la ligne budgétaire "002 – Excédents antérieurs reportés".

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**3 ABSTENTIONS : MME DISDIER – M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

→ Le résultat de clôture de l'exercice 2019 (déficit), de la section d'investissement, d'un montant de 1.253.590,30 € sera repris en dépenses au budget primitif 2020 sur la ligne budgétaire "001 – déficit d'investissement reporté".

## **21A. BUDGET PRIMITIF 2020 – CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU VAL DU RIOT**

→ Prise en charge directe par le budget communal, de la contribution annuelle de la ville de Caudry au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Val du Riot, dont le montant s'élève à 875 000 €.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**2 ABSTENTIONS : M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

## **21B. BUDGET PRIMITIF 2020**

→ Approbation, pour l'exercice 2020, du projet de Budget Primitif examiné par la commission des Finances au cours de sa séance du 24/06/2020.

**ADOPTÉ PAR 29 POUR, 1 CONTRE : MME DESREUMAUX**  
**2 ABSTENTIONS : MME DISDIER – M. BAJODEK**

## **22. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE 2020**

→ Maintien des taux d'imposition directe locale fixés comme suit :

Taxe d'habitation :	19,37 %
Taxe foncière (bâti) :	19,51 %
Taxe foncière (non bâti) :	44,40 %

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME CRÉDITS DE PAIEMENT RELATIFS AUX PROGRAMMES - MODIFICATIONS :**

**23. BASILIQUE SAINTE MAXELLENDÉ**

→ Approbation de la nouvelle répartition des crédits de paiement d'un montant global de 4 185 095,73 € TTC. Annulation et remplacement de la délibération Q29 du 11 Avril 2019.

N° des AP	INTITULE DU PROGRAMME	Montant de l'Autorisation de Programme (AP)	MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT				
			2019	2020	2021	2022	2023
1003	Basilique Sainte Maxellende	4 185 095,73 €	139 720,53 €	1 197 331,00 €	1 012 032,00 €	926 543,00 €	909 469,20 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS  
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

**24. COMPLEXE SPORTIF SANDRAS**

→ Approbation de la nouvelle répartition des crédits de paiement :

N° des AP	INTITULE DU PROGRAMME	Montant de l'Autorisation de Programme (AP)	MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT				
			2017	2018	2019	2020	2021
9008	Complexe Sportif Sandras	4 920 000,00 €	1 662 000,00 €	684 000,00 €	1 118 101,07 €	492 467,00 €	963 431,93 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS  
3 ABSTENTIONS : MME DISDIER – M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

→ Annulation et remplacement de la délibération du 11 Avril 2019 référencée DGS/11-04-2019/Q32.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS  
2 ABSTENTIONS : M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

## 25. GROUPE SCOLAIRE JEAN MACÉ – DOLTO

→ Approbation de la nouvelle répartition des crédits de paiement :

N° des AP	INTITULE DU PROGRAMME	Montant de l'Autorisation de Programme (AP)	MONTANT DES CRÉDITS DE PAIEMENT			
			2017	2018	2019	2020
1203	Groupe Scolaire Jean Macé – Dolto	2 755 102,44 €	1 320 000,00 €	989 898,07 €	203 404,37 €	241 800,00 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**2 ABSTENTIONS : M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

→ Annulation et remplacement de la délibération du 11 Avril 2019 référencée DGS/11-04-2019/Q32.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**2 ABSTENTIONS : M. BAJODEK – MME DESREUMAUX**

## 26. RELOCALISATION DE L'UNITÉ LOCALE CROIX-ROUGE – PARTICIPATION DE LA CROIX ROUGE

→ Acceptation du principe de réalisation des travaux de relocalisation de l'ex bâtiment Pôle Emploi en vue d'y installer l'unité locale de la Croix Rouge Française,

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**MME THUILLEZ NE PARTICIPANT PAS AU VOTE**

→ Acceptation du plan de financement de ce projet qui consiste en particulier en l'installation d'un ascenseur et la pose de deux escaliers, à savoir :

Montant total des travaux : 84 000 € TTC  
Ville : 24 000 € TTC  
Croix Rouge Française : 60 000 € TTC

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**MME THUILLEZ NE PARTICIPANT PAS AU VOTE**

→ Acceptation du versement d'un acompte de participation de la Croix Rouge Française à hauteur de 50 % soit 30 000 € et le solde de 30 000 € à recevoir en Septembre 2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**MME THUILLEZ NE PARTICIPANT PAS AU VOTE**

## **27. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE CAMBRÉSIS DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Titulaires : M. Dominique CHMIELEWSKI  
Mme Mélanie ETHUIN (déjà membre durant le mandat précédent)

Suppléants : Mme Sandrine TRIOUX-COURBET  
M. Ismaël DECALION

**ADOPTÉ PAR 31 VOIX POUR,  
1 CONTRE : MME DESREUMAUX**

### **INFO 1 – DECISION D'ACCEPTATION DE DONS NON GREVES DE CHARGES ET DE CONDITIONS - MODIFICATION**

Acceptation du don de l'association de « Caudry Evènement's » correspondant à l'encaissement des entrées de la patinoire installée en centre-ville à l'occasion du marché de Noël ;

### **INFO 2 – DECISION DE REVALORISATION DES TARIFS DE CAVURNES**

Le tarif d'une cavurne est fixée à 335 € HT soit 402 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.



Le Maire,

  
Frédéric BRICOUT